

## L'enclave saintongeaise (alias gabatche) du Verdon

Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier déterminent en 1876<sup>1</sup> la limite entre oïl (poitevin-saintongeais ici dans ses variétés saintongeaises *gabatche* et *gabayes*) et oc (gascon, languedocien, limousin) en Gironde. Voici leurs résultats pour le Médoc :

« L'Océan nous offrait à l'ouest une ligne immuable sur laquelle il était plus facile de rechercher le point de départ de notre limite que sur la frontière orientale de la France [...]. Lorsqu'on remonte vers la pointe de Grave, à travers la commune de Soulac-et-le-Verdon, la plus septentrionale de la presqu'île, on est surpris de rencontrer tout d'un coup, à deux kilomètres environ du village gascon des Huttes (80 habitants), un autre petit village appelé Le Royannais, où l'on ne parle guère qu'un patois d'oïl assez semblable au saintongeais<sup>2</sup>. À partir de cette localité et jusqu'à la pointe de Grave, s'étend le domaine de la langue d'oïl dans le Médoc, domaine qui comprend les villages du Verdon, des Logis et du Royannais, et dont le centre principal est Le Verdon. [...] les habitants de ce village [Le Royannais] appellent ceux des Huttes, et, à plus forte raison, ceux de Soulac, les Médocains, preuve évidente d'une différence de race [sic] et d'origine. Réciproquement, les Médocains donnent le nom de Gabatjs<sup>3</sup> à tous ceux qui parlent le patois de la Saintonge. En résumé, le langage des Huttes appartient à la langue d'oc, dialecte gascon, sous-dialecte bas médocain; celui du Royannais à la langue d'oïl, dialecte poitevin, sous-dialecte saintongeais. »

Notons que les auteurs usent ici du terme « poitevin » au sens large, comme on le faisait au XIX<sup>e</sup> siècle, pour désigner l'ensemble linguistique poitevin et saintongeais qu'on désigne maintenant depuis au moins 1905 par le nom de « poitevin-saintongeais », et auquel ils rattachent très clairement les parlers saintongeais dans leur ensemble et en particulier le parler saintongeais dit *gabatj* (gabatche) du Verdon.

Voici la description qu'ils font du parler de cette enclave<sup>4</sup> : « Le Verdon et le Royannais sont surtout peuplés aujourd'hui par des ouvriers occupés aux travaux de la pointe de Grave ; on y parle donc en réalité plusieurs langues et dialectes ; mais le langage des anciens habitants du pays, le véritable idiome local est du saintongeais un peu plus voisin du français que celui de la rive droite. On dit : *j'seu venu, quiéut houme* a trouvé un *coutâ* ou un *coutéa* ; des *cisâ* ou des *ciséa* ; mais on n'y rencontre pas l'aspiration gutturale qui, dans la Saintonge, remplace le j et le g doux. Quelques vieillards disent encore de l'ève pour de l'eau ; le mot français est plus

---

<sup>1</sup> Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier, *Étude sur la limite de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, 1876.

<sup>2</sup> Cette ancienne commune de Soulac-et-le-Verdon est actuellement scindée en deux communes : Soulac d'un côté, Le Verdon de l'autre. Or, la séparation entre les deux communes passe non loin de la limite linguistique tracée par De Tourtoulon et Bringuier (à ceci près que la séparation communale rattache Les Huttes au Verdon).

<sup>3</sup> On écrirait maintenant *gabatches*, variante de *gabaches*, *gavaches*, *gabayes* (mieux écrit *gabays*).

<sup>4</sup> Ils précisent : « Nos renseignements sur le Médoc proviennent surtout de M. Rivet, imprimeur-libraire à Lesparre, et de M. l'abbé Michelot, curé du Verdon. Nous y avons joint entre autres ceux que nous devons à M. le maire de la commune de Soulac-et-le-Verdon, à Melle Sandeau, bouchère aux Olives, commune de Soulac, et à Mme Fournier, née Rollet, propriétaire de l'Hôtel de la Marine, au Verdon. »

généralement usité aujourd'hui. Le dialecte d'oïl de la pointe du Médoc se rapproche chaque jour davantage de la langue officielle. »<sup>5</sup>

Voici leur opinion au sujet de l'origine de cette enclave : « La présence de cette langue dans un pays essentiellement méridional s'explique par des immigrations successives d'ouvriers et de petits industriels attirés de la rive droite de la Gironde sur la rive gauche par la situation maritime du Verdon, et par les travaux entrepris depuis longtemps dans ces parages. Le Royannais, comme l'indique son nom, est une colonie de Royan<sup>6</sup>. Les plus anciennes familles du Verdon, les Pinet, les Bordonneau, les Albert, les Rollet, ont des homonymes sur la rive droite du fleuve [...]. »

Charles Grellet-Balguerie nous l'explique, lui, dès 1850 de la manière suivante : « les gabaches du Médoc sont des sauniers, issus de ceux qui, originaires de Marennes, vinrent s'établir au Verdon au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle. <sup>7</sup> », hypothèse déjà émise en 1837 par F. Jouannet : « l'introduction du saintongeais dans le Bas-Médoc [...] remonte à l'époque où des sauniers, originaires de Marennes, transportèrent leur industrie au Verdon. Leurs descendants ont fidèlement conservé la profession, la langue, les usages, et jusqu'au costume de leurs devanciers. <sup>8</sup> »

Raymond Doussinet évoque toujours cette enclave en 1958, semblant lui conférer une existence encore réelle à son époque (quoique relictuelle) et présentant une autre hypothèse (bien que proche) quant à son origine : « Territoire du patois saintongeais : [...] En dehors de ces limites, il faut ajouter nos minorités saintongaises, qu'un jour il nous faudra peut-être revendiquer contre les Gascons. C'est d'abord la colonie de pilotes Saint-Georgais du Verdon, peu importante et à peu près résorbée il est vrai. <sup>9</sup> »

Il m'a été donné de rencontrer, en 1997, un agriculteur du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde (Nord-Blayais = pays gabaye du nord de la Gironde saintongaise) dont le fils, instituteur, venait de passer une année en poste au Verdon. Il m'a déclaré que son fils, très étonné lui-même de la constatation qu'il faisait, eu égard à l'habituelle grande différence entre parler nord-blayais (saintongeais, d'oïl) et parler médocain (gascon, d'oc), lui avait déclaré : « Au Verdon ils parlent comme chez nous ! »...

Éric Nowak

(article tiré pour l'essentiel de son livre,  
*Histoire et Géographie des parlers poitevins et saintongais*,  
paru en 2010 chez Pyrémone.)

---

<sup>5</sup> On remarquera que ce parler saintongeais du Verdon, en cette fin de <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, conservait encore vivante l'antique diphtongue poitevine et saintongaise *éa* (à l'origine des formes modernes poitevines et saintongaises en *â*, *iâ*...), caractéristique de l'ensemble poitevin-saintongeais qu'elle oppose tant à la langue d'oc qu'aux autres parlers d'oïl.

<sup>6</sup> Notons que ce toponyme, Le Royannais, est déjà présent au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle sur la carte de Cassini.

<sup>7</sup> Charles Grellet-Balguerie, alias : Charles Bal, "Les deux races dans le Bourges et le Cubzaguez", dans *Statistique religieuse de l'arrondissement de Blaye*, paru dans *L'Espérance* du 14 juillet 1850, article aimablement communiqué par Claude Bitaubé.

<sup>8</sup> F. Jouannet, *Statistiques du département de la Gironde*, 1837.

<sup>9</sup> Raymond Doussinet, *Le parler savoureux de Saintonge*, 1958, pp. 20- 21.